



SANTÉLUB

rassembler • échanger • accompagner



BESOIN D'UN MÉDECIN SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Votre médecin traitant n'est pas joignable ?



La CPTS SantéLub et les professionnels
de santé du territoire se mobilisent
pour vous garantir un accès aux soins
au quotidien.



CONTACTEZ LE SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS (SAS)
EN COMPOSANT LE 15



EN JOURNÉE

(du lundi au vendredi
de 8h à 20h)



Vous serez mis en relation avec
le Service d'Accès aux Soins (SAS)
qui évaluera votre demande et vous
orientera vers le professionnel de
santé le plus adapté à votre situation:

- médecin disponible
- consultation en urgence
- conseil médical...



LE SOIR ET LE WEEKEND

(après 20h, la nuit,
les week-ends et jours fériés)



Un médecin est de garde
sur votre secteur.

**Ses coordonnées
vous seront communiquées
en appelant le 15.**



UN DISPOSITIF POUR VOUS, AVEC VOUS

Ce service permet d'assurer la continuité des soins
et d'éviter les passages inutiles aux urgences.

Ensemble, prenons soin de notre santé et de notre territoire !



POUR QUI ?

Ce dispositif s'adresse à tous les patients
du territoire de la CPTS SantéLub.



NOTRE TERRITOIRE

Plus d'informations sur la CPTS SantéLub
et les professionnels de santé du territoire
sur www.santelub.fr